



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/04/2025
N°393

Signature du premier contrat de la filière « logiciels et solutions numériques de confiance »

Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Clara Chappaz, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, le président du comité stratégique de filière Michel Paulin et l'organisation syndicale CFE-CGC ont signé ce jour le premier contrat stratégique de la filière (CSF) « logiciels et solutions numériques de confiance ».

Le 12 septembre 2022, le Gouvernement avait indiqué sa volonté d'instaurer un comité stratégique de filière sur le numérique de confiance. Cet objectif s'inscrivait dans un contexte de compétition internationale exacerbée dans le domaine du numérique et marqué par d'importants bouleversement technologiques, au premier rang desquelles figure l'intelligence artificielle générative. Cette volonté s'inscrivait aussi dans le contexte de l'agenda d'autonomie stratégique porté par le président de la République depuis 2017 pour une Europe du numérique souveraine.

Michel Paulin a conduit un travail important de concertation sur près de deux ans qui aboutit aujourd'hui à la signature du premier contrat du 20^e Comité Stratégique de Filière inscrit au Conseil National de l'Industrie. Avec 23,7 milliards de chiffre d'affaires en 2023 et un taux de croissance de plus de 10% par an, la filière des logiciels et solutions numériques de confiance regroupe des secteurs à la maturité diverse, du cloud au quantique, et présente des opportunités importantes de développement et de consolidation.

Le contrat de filière présente un cap ambitieux organisé en 5 projets structurants :

- **Poursuivre le développement de l'offre et déployer les infrastructures nécessaires aux innovations à venir dans le numérique de confiance.** La filière ambitionne notamment d'accélérer la construction d'offres cloud-data-IA de bout en bout.
- **Intensifier la formation et l'innovation durable dans le numérique de confiance :** la filière prévoit par exemple des actions de sensibilisation des étudiants en informatique dès leur formation initiale aux enjeux et solutions du numérique de confiance ou encore le développement de partenariats d'innovation public / privé en lien avec l'agence de programme Numérique portée par INRIA.
- **Poursuivre la définition des données sensibles et l'harmonisation des régulations et certifications.** La filière ambitionne notamment d'établir un « guide d'accompagnement », à destination des entreprises de la filière, permettant à celles-ci d'identifier, traiter, classifier, suivre les données sensibles sur leur propre périmètre.

- **Faciliter l'accès des acteurs à la commande publique et privée** en travaillant avec l'ensemble des parties prenantes pour une meilleure visibilité des offres et le développement du marché du numérique de confiance. La filière vise également de produire une méthodologie de calcul des coûts liés au changement de fournisseur pour faciliter la migration d'un fournisseur à un autre.
- **Promouvoir la croissance internationale du secteur** en mettant en place des structures et outils de soutien à la filière pour le développement des offres à l'export. La filière va notamment s'inscrire aux côtés de la filière industries de sécurité dans la Team France Filière (TFF) « confiance numérique ». La TFF confiance numérique menée par Business France a pour ambition de constituer une communauté sectorielle unifiée et de promouvoir le développement de la filière grâce à des actions concrètes, telles que l'établissement de cartographies des forces en présence et des marchés prioritaires à l'export.

Le CSF a exprimé à travers ce contrat, sa volonté forte à travailler à l'interconnexion des offres des différents acteurs : offres d'infrastructures, logiciels data, IA, cyber, applications métiers.

[Le contrat de filière sur le site du CNI](#)

Pour Philippe BAPTISTE : *« Plus que jamais, il est impératif de reconquérir notre autonomie stratégique dans le domaine des solutions numériques. La recherche et la formation aux compétences numériques sont des éléments cruciaux pour concevoir et développer des solutions de confiance à la pointe de la technologie. Le comité stratégique de filière logiciels et solutions numériques de confiance, qui rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur dans plusieurs domaines technologiques clés, constitue un excellent vecteur pour des partenariats entre les acteurs académiques et économiques, au service de notre souveraineté numérique. »*

Pour Marc FERRACCI : *« La souveraineté c'est notre capacité en tant que Nation à choisir notre destin. La reconquête industrielle est un élément clé pour maintenir cette capacité essentielle. Ma collègue Clara Chappaz ne me contredira pas si j'indique que cette reconquête ne se fera pas sans le numérique ni sans un numérique de confiance. L'Etat sera donc là pour accompagner la filière logiciels et solutions numériques de confiance, parce qu'elle est un atout. Il en attendra bien sûr en échange la plus grande mobilisation. »*

Pour Clara CHAPPAZ : *« On ne le rappellera jamais assez, la mobilisation pour la souveraineté numérique doit être collective. C'est donc avec un immense plaisir que j'accueille le lancement du comité stratégique de filière logiciels et solutions numériques de confiance. C'est un collectif qui regroupe des acteurs innovants et avec une ambition industrielle. Il illustre le fait que des solutions européennes, innovantes et compétitives existent, y compris dans le cloud, l'IA, les technologies immersives et le quantique. Je sais que nous pourrons compter sur ce collectif pour renforcer l'Europe dans l'économie numérique en prenant la mesure de tous les défis auxquels nous faisons face, notamment l'urgence écologique. Il peut compter sur l'Etat pour l'accompagner. »*

Contacts presse :

Cabinet de Philippe Baptiste : 01 55 55 82 00 - presse-mes@recherche.gouv.fr

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 46 19 / 01 53 18 43 57 – presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Cabinet de Clara Chappaz : 01 53 18 46 55 / 01 53 18 46 17 - presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr